



Protéger notre environnement

Pouvoir laisser aux générations futures une terre propre, belle, est une priorité régionale.

Aussi, dès 2008 la Région a mis en place un programme pour favoriser la préservation et la valorisation de nos espaces naturels, et travaille en étroite collaboration avec les communes afin d'améliorer les réseaux de distribution d'eau. Une initiative qui s'ajoute aux dispositifs de la collectivité régionale dans le cadre de la récupération d'eau de pluie et

au Plan énergétique régional pluriannuel de prospection et d'exploitation des Energies Renouvelables et d'Utilisation Rationnelle de L'Energie (PRERURE) qui définit les grands axes et les orientations en matière de maîtrise de l'eau et du développement des eaux propres.

Mais un tel combat ne peut se jouer qu'en collectif, la Région compte sur l'implication de tous, pour construire ensemble la Guadeloupe de demain, propre et belle.

LES ASSISES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre du mois du développement durable, la Région Guadeloupe a organisé les 8 et 9 décembre 2006 les assises du développement durable autour de quatre ateliers : l'énergie, l'environnement, l'occupation de l'espace, les transports. Grâce à ces dernières, ainsi que les schémas déjà réalisés, une nouvelle stratégie optimale de développement durable a été adoptée par les élus réunis en congrès le 18 décembre 2006.

Le Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux

Adopté en décembre 2008, le Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux (PRE-GEDD) fixe cinq grandes orientations :

- renforcer la connaissance des flux de déchets
- promouvoir la réduction de ces déchets
- développer le tri et la collecte sélective
- créer des structures de valorisation et d'élimination en favorisant le regroupement des déchets
- suivre et actualiser ce plan.



L'INTÉGRATION AU SYVADE

En juin 2013, la collectivité régionale a intégré le Syndicat de valorisation des déchets (Syvade) de la Guadeloupe, porteur d'un projet de plate-forme multifilières qu'elle juge pertinent. Cette plate-forme comprendra une unité de tri des ordures ménagères et un incinérateur. La Région Guadeloupe contribuera à la réalisation de ce projet, via un appui technique et financier.



DES ACTIONS ET INVESTISSEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

- la collecte des Véhicules Hors d'Usage
- la lutte contre les chiens errants
- l'implantation de l'éco-organisme « ECOLOGIC », chargé d'encadrer de la collecte et le traitement des Déchets des Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)
- les déchetteries de Deshaies, Saint-François, Vieux-Habitants
- la modernisation de la déchetterie des Abymes, etc.

Le Schéma régional du patrimoine naturel et de la biodiversité

Afin de dresser les grandes orientations dans le cadre de la politique régionale en matière de protection de la biodiversité, des espaces naturels, la Région Guadeloupe a lancé la réalisation du Schéma régional du patrimoine naturel et de la biodiversité (SRPNB) en novembre 2013.

